

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION U16 GARCONS
Inter-Régions Sud-Est

12, 13 et 14 juillet 2023
GOLF DE LA CABRE D'OR (13)

REGLEMENT PARTICULIER

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Ouvert aux AS des Ligues d'Auvergne Rhône Alpes, Corse et PACA.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2022 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipiers : (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

U14 : nés en 2009 ou après **Minimes** : nés en 2007 et 2008

CONDITIONS PARTICULIERES

Accompagnateurs : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants...) devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction sera assimilée à une infraction au code de comportement.

L'entraînement entre les deux tours de la qualification est interdit.

FORME DE JEU & PROGRAMME

1 - Phase de Qualification en Stroke-Play (2 tours)

Pour chaque tour, au minimum un équipier U14 (né en 2009 ou après) doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

12 et 13 juillet : 5 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus sans tenir compte des catégories d'âge.

Départage : Selon les dispositions du Vademecum fédéral

Les 6 premières équipes seront qualifiées pour la phase finale.

2 - Phase Finale en Match-play (1 tour)

Au minimum, un équipier U14 (né en 2009 ou après) est **obligatoire** pour la phase de match-play. Pour cette disposition, lors de la phase finale pour la montée en division, l'ensemble foursomes et simples est considéré comme constituant un seul tour.

14 juillet : 1 foursome et 2 simples (formule réduite) / match-play / 18 trous

Ordre des matchs : 3^{ème} contre 4^{ème} et 2^{ème} contre 5^{ème} et 1^{er} contre 6^{ème}.

Cet ordre pourra être ajusté lors de la réunion des capitaines par le Comité.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Les 3 équipes gagnantes de la phase finale accèdent à la 3^{ème} Division Nationale en 2024.

INSCRIPTIONS & DROIT D'ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 12 juin 2022 inclus.

Les inscriptions des équipiers se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 4 juillet 2023 inclus.

Les droits d'engagement fixés à 300€ par équipe seront facturés directement par la FFGolf.

ARBITRES

Chef Arbitre : Michel THOMAS

Arbitre : François DESBOIS